

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-trois et le lundi 25 septembre à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni au sein du Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Brigitte HAVART (suppléante de M. PERALDI), Corinne NOEL, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. MIGNONET), Elol BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ), Marc BOUTROY, Bruno DEJONGHE, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Olivier PLANQUE.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Messieurs Emmanuel AGIUS, Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par M. BEGUE), Antoine PERALDI (suppléé par M. HAVART), Bruno DEMILLY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Pascal GAVOIS

F4-09-2023 : MARCHÉ POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS VERTS ISSUS DU TERRITOIRE DU SEVADEC – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que, par délibération en date du 21 mars 2023, le Comité Syndical a décidé de lancer un appel d'offres ouvert concernant le traitement des déchets verts issus du réseau des 8 déchèteries du SEVADEC.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises :

- le 7 septembre 2023 pour l'ouverture des plis,
- le 25 septembre 2023 pour l'attribution du marché.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de cette dernière séance, a attribué le marché à :

Traitement des déchets verts issus des déchèteries

ATTRIBUTAIRE : S.A.R.L. D'HONDRECOUTRE

MONTANT : 24,00 € H.T. la tonne

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20230925-F4-09-2023-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 12 septembre 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché avec la société S.A.R.L. D'HONDRECOUTRE,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, mandater et ordonnancer les dépenses dudit marché. Les crédits seront inscrits au budget 2024 au compte 611.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC

BP 20

62101 CALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 29/09/2023
Certifié exact
L'ordonnateur

Accusé de réception en préfecture
062-256203936-20230925-F4-09-2023-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023